

Définition de la gouvernance et perfectionnement du leadership d'un conseil

Améliorer le rendement de l'élève à partir d'une gouvernance et d'un leadership efficaces

UN PROCESSUS D'ÉLABORATION DES POLITIQUES D'UN CONSEIL FAVORISANT UNE GOUVERNANCE EFFICACE

...un instrument essentiel à la mise en oeuvre des buts du conseil, à la clarification des rôles, à l'enrichissement de ses relations de travail et à l'assurance de sa responsabilisation

Cet atelier poursuit les objectifs de deux ateliers précédents:

1. *Léguer un patrimoine scolaire, et*
2. *Clarification des rôles en vue de meilleures relations de travail entre la direction et le conseil*

Ce service détaillé accomplit ce qui suit:

1. examine en détail toutes les politiques, les procédures administratives et les formulaires du conseil en les alignant sur les descriptions de postes du conseil scolaire de district et du directeur ou de la directrice de l'éducation, élaborées au cours d'ateliers précédents;
2. appuie le conseil en tant que personne morale dans l'expression claire de ses politiques, essentielles à la réalisation de sa mission et de ses buts;
3. rationalise le manuel des politiques afin qu'il ne contienne que les 15 ou 20 politiques essentielles à sa gouvernance et à sa responsabilisation et qu'elles soient présentées de façon bien organisée, claire et concise;
4. fournit au conseil une version électronique du nouveau manuel de politiques, prêt à être affiché sur son site Web;
5. clarifie le fait que les mesures et les initiatives qui ne sont pas exprimées dans les politiques du conseil relèvent du directeur ou de la directrice de l'éducation, dont le leadership est défini dans les procédures administratives;
6. fournit au directeur ou à la directrice de l'éducation un nouveau manuel de procédures administratives alignées sur sa description de poste, prêt à être affiché sur le site Web, et fournit des directives claires aux membres du personnel; et
7. remet au conseil une version électronique du nouveau manuel de formulaires, alignés sur les politiques et sur les procédures.

Éléments clés du modèle de processus d'élaboration des politiques d'un conseil

- la clarté des rôles du conseil en tant que personne morale, du directeur ou de la directrice de l'éducation, du conseiller ou de la conseillère, de la vice-présidence du conseil et des comités du conseil;
- l'importance du rôle de gouvernance du conseil;
- le rôle crucial du leadership du directeur ou de la directrice de l'éducation et des autres membres de l'administration;
 - l'alignement des politiques sur la description du rôle du conseil;
- l'alignement des procédures administratives sur la description de poste du directeur ou de la directrice de l'éducation; et
- la responsabilisation du conseil à partir de l'évaluation du directeur ou de la directrice de l'éducation et des examens annuels du conseil.

Politiques du conseil à prendre en considération:

1. Les résultats clés et les énoncés de buts du conseil;
2. Description du rôle du conseil;
3. Description du poste du directeur ou de la directrice de l'éducation;
4. La délégation d'autorité au directeur ou à la directrice de l'éducation;
5. Le code de déontologie des conseillers et conseillères;
6. Le rôle du conseiller ou de la conseillère;
7. Le rôle de la présidence du conseil;
8. Le rôle de la vice-présidence;
9. Le fonctionnement du conseil;
10. Les comités du conseil;
11. Les représentants du conseil à d'autres organismes;
12. L'élaboration des politiques du conseil;
13. Appels concernant les étudiants (suspensions, renvois);
14. Audiences pour congédiement d'enseignants;
15. Installations scolaires; et
16. Sélection du directeur ou de la directrice.

D'autres politiques pourraient être substituées ou ajoutées, tel que déterminé par les besoins des conseils impliqués.

L'équipe de la CESO, dirigée par Barry O'Connor, est composée d'éducateurs professionnels chevronnés qui ont fait leurs preuves. L'équipe s'engage à aider les conseils et les directeurs ou directrices à fonctionner efficacement ensemble afin d'atteindre les buts de l'organisme et de léguer un patrimoine motivant. L'équipe:

- reçoit régulièrement des évaluations très positives de ses clients;
- fournit des services grandement appréciés et rentables aux conseils participants;
- bénéficie de services légaux experts;
- se tient au courant de tout ce qui touche le processus d'élaboration de politiques; et
- offre des services sur mesure selon les besoins particuliers du conseil.

Comment le tout se déroule-t-il?

- Le service poursuit les objectifs des deux ateliers précédents (*Léguer un patrimoine* et *Clarification des rôles en vue de meilleures relations de travail entre la direction et le conseil*).
- Le tout débute par un atelier d'une journée avec le conseil et le directeur ou la directrice afin d'expliquer le processus et d'en arriver à une entente en ce qui touche l'orientation du conseil en matière de politiques et à une entente à savoir ce qui définit le rôle du conseil et celui de la direction durant le processus d'élaboration des politiques du conseil.
- Dans les deux mois qui suivent, l'équipe de la CSEO prépare des ébauches de manuels de politiques, de procédures administratives et de formulaires à partir de l'information obtenue durant cet atelier. Tout au long de la phase d'élaboration, la présidence du conseil, le directeur ou la directrice et les cadres supérieurs sont consultés au besoin.
- Un deuxième atelier d'une demi-journée permet au conseil et à la direction d'examiner les ébauches de manuels de politiques, de procédures administratives et de formulaires.
- Suite à l'examen final, le conseil reçoit les manuels, en plus de deux versions électroniques des manuels.
- Les coûts varient selon le travail et le temps consacrés au projet. La CSEO présente un devis définitif à tout conseil qui en fait la demande. En ce moment, le coût moyen d'un tel service varie de 25 000 \$ à 35 000 \$, ce qui est beaucoup moins que pour des services comparables.

Comment se prévaloir de ces services ?

Contactez Bob Williams de la CSEO
416-340-2540, poste 118
bwilliams@opsba.org

Qu'est-ce que la Corporation des services en éducation de l'Ontario?

La CSEO est un organisme sans but lucratif créé en 2002 par les quatre associations de conseils scolaires de l'Ontario et le *Council of Directors of Education*, dans le but d'offrir des services de haute qualité à tous les conseils scolaires de l'Ontario et de leur permettre des économies. En ce moment, la CSEO offre les services suivants aux conseils:

- Vérification de dossiers policiers.
- Interventions auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario au nom de tous les conseils scolaires (*School Energy Coalition*).
- Définition de la gouvernance et perfectionnement du leadership d'un conseil.

OESC-CSEO
OESC-CSEO